

Procès-verbal N° 04-2025
Réunion du Comité Social et Économique
du 15 avril 2025 en distanciel

Président de séance :

- M. Styve JOLY

Secrétaire de séance :

- M^{me} Natacha KOLMUS (CFDT)

Membres titulaires présents :

- M. Pascal ROHART (CFDT)
- M^{me} Vanessa KUREK (CFDT)

Titulaires absents :

- M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)

Titulaire excusé :

- M. Marc ANSIDEI (CFTC)
- M. Dany GOULOIS (CFDT)
- M. Madhi SAHRAOUI (CFDT)
- M. Nicolas KRYSZEWSKI (CFDT)

La séance est ouverte à 9h30, par M. JOLY Styve, Président.

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de réunion de CSE du 18 mars 2025
2. Evolution des effectifs et de la qualification des salariés par sexe pour le 1^{er} trimestre
3. Consultation sur le transfert de 10% des frais de fonctionnement vers les œuvres sociales
4. Consultation sur le chèque culture et la valeur du cadeau Noël

1. Approbation du PV de réunion de CSE du 18 mars 2025

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion CSE du 18 mars 2025 :

Un vote est réalisé :

- Avis favorable : 3 voix

Le PV de la réunion CSE du 18 mars 2025 est approuvé.

2. Evolution des effectifs et de la qualification des Salariés par sexe pour le 1^{er} trimestre 2025

Le nombre d'heures REHS prises sur le 1er trimestre 2025, s'élève à 905 heures, principalement pour les établissements de Flers-en-Escrebieux, Poisy et Villeneuve-sous-Dammartin.

Concernant les attentes chantier, celles-ci perdurent sur l'établissement de Colomiers. Il y a eu ainsi 2531 h sur le trimestre principalement dû à la faible activité du pôle Conseil (service Digitalisation Ingénierie Pédagogique) en raison de l'absence de projets d'ampleurs.

On relève également 130,50 heures d'attente chantier sur l'établissement de Chartres liées à des visites médicales qui ont eu lieu tardivement, celles-ci étant nécessaire avant toute activité des salariés. à jour.

On note une progression du recours à l'intérim, à la fin du 1er trimestre 2025 sur d'autres activités comme pour l'activité éolienne où les besoins en ressources de GE ont été plus importants.

A fin mars l'effectif de la Société était de 453 Salariés. Cette légère progression s'explique notamment par un plus faible turn-over.

3. Consultation sur le transfert de 10% des frais de fonctionnement vers les œuvres sociales

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le transfert de 10% des frais de fonctionnement 2024 vers les œuvres sociales.

Ce montant est plafonné à 3253 €.

Un vote est réalisé : Avis favorable avec 3 voix

La consultation sur le transfert de 10% des frais de fonctionnement est approuvée, le montant à transférer est donc de 3 253 € de l'année 2024.

4. Consultation sur le chèque culture et la valeur du cadeau de Noël

- Le CSE propose d'offrir un chèque culture d'une valeur de 30 €, à l'ensemble des Salariés, au mois de juin. Un vote est réalisé : Avis favorable avec 3 voix
La valeur du chèque culture à 30 € est approuvée.



PV 04 15/04/2025

- Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur la mise en place de chèques de Noël, d'un montant total de 160 €. L'objectif est qu'ils soient remis, au plus tard le 7 novembre 2025 (afin de pouvoir les utiliser pour le Black Friday).

Un vote est réalisé pour la valeur des chèques de Noël 2025 à 160 € par Salarié :
Avis favorable avec 3 voix

La séance est levée

La Secrétaire du C.S.E.
Natacha KOLMUS

Le Président du C.S.E.
Styve JOLY